

Romainville, le 16 décembre 2013

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **Séance du conseil communautaire du 17 décembre prochain : Est Ensemble s'engage pour le développement économique et l'emploi !**

### **Pacte pour le développement du territoire**

Lors de cette séance publique, les élu(e)s communautaires se prononceront sur le Pacte pour le développement du territoire élaboré avec la Région Ile-de-France et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Cet ambitieux contrat définit un programme de 16 actions à réaliser sur trois ans à destination des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises.

Verront ainsi le jour prochainement : une cité de l'éco-habiter (pépinière d'entreprises), une plateforme de recrutement pour accompagner les recrutements des entreprises Saint-Gobain et Elis, un centre de ressources pour les professionnels de la culture, un schéma de cohérence hôtelière, trois forums de l'emploi locaux, des salons de l'Oriente, une passerelle vers l'apprentissage, une aide à la mobilité internationale pour les jeunes, une GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriales) sur les filières porteuses...

### **Charte de Partenariat Entreprises**

Les élu(e)s d'Est Ensemble seront appelés mardi soir à approuver une charte type de partenariat avec les entreprises, dispositif auparavant porté par certaines villes. Il est proposé de l'harmoniser et de le développer au profit de l'ensemble du territoire. La charte de partenariat constitue en effet un outil précieux pour consolider des relations basées sur une stratégie « gagnant / gagnant » avec les 28 000 entreprises installées sur Est Ensemble.

Destinée aux grandes entreprises comme aux PME, cette charte d'une durée de trois ans sera tripartite (entreprise – communauté d'agglomération et ville). Elle formalisera les engagements mutuels en faveur du développement local. L'entreprise s'engagera ainsi par exemple à développer des actions sur l'emploi local, l'insertion et le handicap, à favoriser la sous-traitance locale et les liens avec le tissu local de TPE et PME; à s'impliquer dans des initiatives locales ou encore dans une démarche de développement durable...

De son côté, la collectivité s'engagera à accompagner l'entreprise dans ses démarches et à contribuer à l'amélioration de son environnement (recrutements, partenariats avec les établissements de formation, recherche de locaux, éco-gestes, aides à l'innovation...).

| CONTACT PRESSE                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------|
| Géraldine ROGIER<br>geraldine.rogier@est-ensemble.fr / 01 79 64 52 84 |